

Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité – Décembre 2025, n° 60



Le mot du maire

Agir

La trêve de Noël approche et dans trois mois notre mandat sera terminé. Mais il reste beaucoup à faire, nous devons continuer à agir, encore et toujours. Car cette fin d'année et le début de la suivante s'annoncent intenses : il y a des dossiers à boucler, comme la révision du PLU, des dossiers à gérer comme la régulation de la circulation automobile. Autant de sujets qui concernent chacun de nos concitoyens, qui génèrent des incompréhensions. Il faut les conduire avec rigueur et cohérence.

Merci aux élus qui acceptent de porter ces questions difficiles, mais qui montrent que nous prenons soin de l'île d'aujourd'hui et de demain. Merci aussi aux agents, souvent en première ligne, qui, entre deux piles de dossiers, s'arment de patience et font preuve de pédagogie, toujours avec le sourire !

Il y a aussi la nouvelle école à achever et le budget 2026 à bâtrir. Un exercice d'équilibriste qui demande du savoir-faire et de ne pas compter ses heures. Un travail primordial, rigoureux, qui permettra de laisser une mairie « en ordre » à l'équipe qui nous succèdera.

Bien sûr il y a des moments de découragements, de fatigue, de tension. Alors, à quelques semaines de la fin du mandat, laissez-moi simplement vous dire ceci :

Pendant 6 ans nous aurons travaillé sans relâche pour le bien de la commune. Et nous pouvons assumer fièrement ce que nous avons fait.

Pendant 6 ans, chacun à notre manière, nous aurons donné le meilleur de nous-même pour une île qui en vaut la peine, et pour chacun de ses habitants.

Pendant 6 ans nous aurons veillé sur l'île, mais sans la scléroser, sans la figer. Avec un objectif : construire son avenir tout en préservant sa qualité de vie et son environnement.



Cet objectif fut la plus belle des motivations. Une motivation qui nous aura permis de surmonter les obstacles et d'avoir le courage de « faire », sans démagogie.

Alors, ne lâchons rien et, comme dit Voltaire dans *Candide ou l'optimisme*, continuons à « cultiver notre jardin ». Mais attention, pas de contre-sens : ce n'est pas une invitation au repli sur soi dans un monde hostile, mais bien au contraire une invitation à prendre son destin en main, en agissant.

Toute l'équipe municipale souhaite à chacun d'entre vous de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean Loiseau

Zoom



Cette année encore, le traditionnel goûter de Noël des anciens s'est tenu dans la salle du Gourail. Au menu, vin chaud et chocolat, bûche de Noël, accompagnés de chansons grâce à Marcel et son accordéon, Jean-Claude et sa guitare. Merci à eux !

Actualités

Véhicule en autopartage : mise en place en janvier

Dans le cadre de la régulation de la circulation automobile, et afin de faciliter celle-ci, un véhicule en autopartage sera mis à la disposition de la population très prochainement.

Le véhicule sera le Renault Kangoo électrique actuellement utilisé par les services techniques. C'est un véhicule utilitaire : deux places à l'avant et un vaste volume de chargement à l'arrière. Idéal pour aller à la déchèterie, pour un déménagement, pour transporter un objet encombrant etc.

Comment cela va-t-il se passer ?

Ce service sera entièrement géré par une entreprise spécialisée.

Courant janvier une borne de recharge et de gestion sera installée place de la Grée, derrière le musée. Le véhicule pourra être réservé sept jours sur sept par internet ou par une application mobile, pour des tranches horaires qui auront été préalablement définies. Le paiement s'effectuera en ligne. Le bon retour du véhicule à la borne de recharge sera validé par le logiciel avant la location suivante.



Le tarif, comme voté lors du dernier conseil municipal, sera de 8 € de l'heure.

Marie Paul part à la retraite : immense merci !



Marie Paul, professeur des écoles à l'Île d'Arz, prend sa retraite à la fin de cette année. Après 10 ans à aider les enfants de l'île à grandir !

C'est en 2016 que l'on propose à Marie un poste à temps plein à l'Île d'Arz. Un poste qu'elle a accepté sans hésiter. En effet, quelques années auparavant elle avait effectué un remplacement à mi-temps sur l'île. L'expérience avait été enthousiasmante : ambiance formidable, enfants très chouettes (une dizaine à l'époque), familles sympathiques.

Mais aux yeux de Marie, ce poste avait un autre avantage. « Surtout, instit sur une île, c'était un poste atypique et ça, ça m'a plu car j'ai toujours eu horreur des sentiers battus. Et comme en plus j'ai toujours souhaité travailler en toute indépendance... ». Bref, Marie était la bonne personne à la bonne place.

Alors en 2016, un poste à temps plein, elle n'a pas hésité. Prendre le bateau tous les jours ? Ce n'est pas un problème, bien au contraire : « Parfois, le matin en hiver, au bateau de 6h00, je suis seule à bord... Un véritable moment de bonheur ! » Et au retour, quand sa journée est terminée, Marie file à Béluré, toujours à pied, prendre le bateau qui est un excellent et indispensable sas de décompression.

Parce que, instit, même sur une petite île, ce n'est pas forcément facile, surtout lorsque on a en charge une classe unique : « J'ai parfois l'impression d'être une boule de flipper, c'est très sportif ! » D'autant plus lorsqu'il y a 17 élèves comme cette année ; et des élèves insulaires, ce qui change tout : « Plus épanouis, plus libres que ceux du continent, mais qui ont quand même quelques règles à respecter ! » Un travail pas toujours facile donc, même si Marie a toujours été très bien épaulée par Véronique ou Charlène, les deux ATSEM.

Tout au long de sa carrière, Marie a aimé son métier : « J'aime cette relation presque familiale, privilégiée avec les enfants. J'en ai vu certains grandir de la maternelle à l'entrée au collège ! ». Bienveillance et exigence ont été les deux boussoles de sa vie professionnelle.

Un immense merci à Marie d'avoir tant donné pour les enfants de l'île, de les avoir aidés à grandir.

Elections municipales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant [vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales](#). Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie ou en consulat**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr.



Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune **en vous rendant à la mairie ou, si vous résidez à l'étranger, au consulat**. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

N.B. : Si vous déménagez après la date limite d'inscription pour l'une des raisons suivantes, vous pouvez vous inscrire **jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus** si :

- vous êtes **agent public muté ou admis à faire valoir vos droits à la retraite** après la clôture des inscriptions ou membre de la famille d'un agent public concerné ;
- vous êtes un **militaire** ;
- vous **déménagez pour un motif professionnel** ou êtes membre de la famille d'une personne déménageant pour motif professionnel.

De la même manière, si vous atteignez l'âge de 18 ans après la clôture des délais d'inscription ou que vous devenez Français par naturalisation après la clôture des délais d'inscription et que vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales, **vous pouvez aussi vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus**.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attaché avec la commune au titre de :

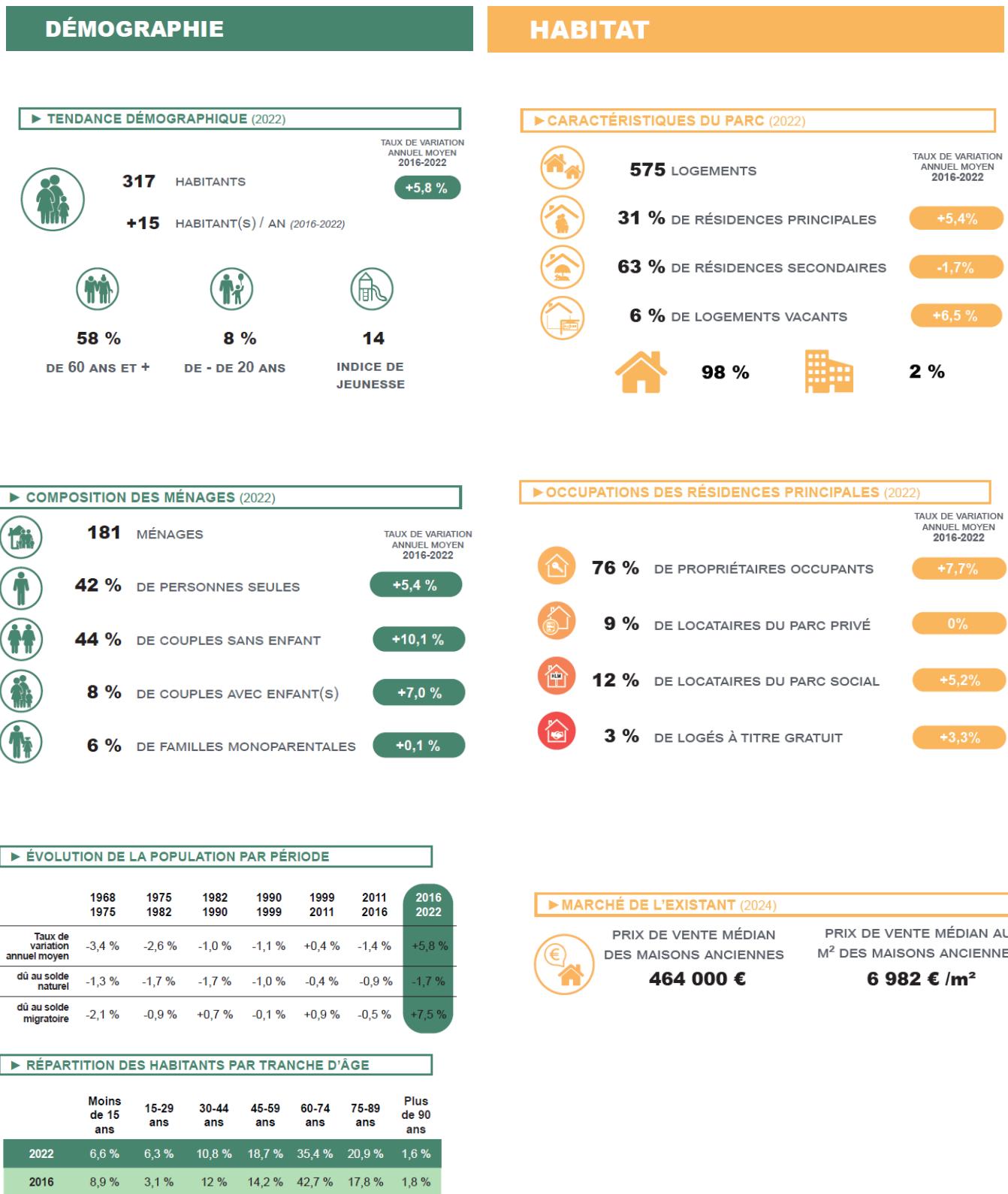
- son domicile principal ;
- sa qualité de contribuable ;
- sa qualité de gérant de société

Plus d'informations sur le site [Les élections en France](#)

L'Île d'Arz en quelques chiffres

L'ADIL 56 (Agence Départementale d'Information sur le Logement du Morbihan) nous a fait parvenir son « Tableau de Bord 2025 ».

Nous partageons ci-dessous avec vous quelques chiffres qui concernent l'Île d'Arz.



Reboisement : nouveau chantier participatif

Le chantier participatif de reboisement de Lious et Brouel initié en 2021 se poursuivra durant les vacances de Noël. Nous vous convions à deux matinées de chantier pour planter quelques 400 nouveaux jeunes arbres et arbustes, et entretenir les plantations des années précédentes.

Pour rappel, ce projet financé par le fonds régional Breizh Biodiv vise à développer le boisement existant à Brouel et à Lious pour favoriser la biodiversité et développer la résilience du peuplement végétal de l'Ile d'Arz.

Pour la première fois, des plants seront issus de graines récoltées sur l'Ile d'Arz et mis en production par le pépiniériste morbihannais Graines de Bocage. Cette génétique locale devrait permettre aux plants de s'épanouir sur ce terroir particulier.

Nous vous donnons rendez -vous, munis de gants et d'outils pour creuser, à Brouel :

- le mardi 30 décembre de 10h30 à 12h30
- le samedi 3 janvier de 10h30 à 12h30

Merci par avance pour votre investissement.

La vie des commissions



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Mois du doc : une nouvelle édition réussie !

Après *Demain au boulot* de Liza Le Tonquer, *Les oubliés de la belle étoile* de Clémence Davigo, cette nouvelle édition du Mois du Doc s'est achevée avec le très beau et très étonnant *Riverboom* de Claude Baechtold.

Toujours accompagnées du réalisateur ou d'un critique cinéma, ces projections ont suscité l'intérêt d'un public fidèle, curieux du monde qui nous entoure, curieux aussi de la façon dont un documentaire se conçoit, s'écrit et se fabrique. A l'issue de chaque projection, de beaux et riches moments d'échanges viennent conclure la séance.

Au fil des ans, le Mois du Doc est devenu un évènement incontournable de notre vie culturelle.



Dimanche 28 décembre : trois films sur l'Ile d'Arz

Dans le cadre des 10 ans du musée *Marins et Capitaines*, une projection spéciale est organisée à votre intention le dimanche 28 décembre à 17h00 au Gourail.

Au programme trois films sur l'Ile d'Arz et les Iledaraïs :

- ***Histoire racontée de l'ile d'Arz*** de Abel Méter. Le passé de l'île et de ses habitants racontés en photos ;
- ***Femmes de marins*** de Jean Loiseau, Christine Morel et Valentin Morel ;
- ***Témoignages de marins iledaraïs*** de Pierre Prat.

La projection sera suivie d'un verre de l'amitié.

Etat civil 2025

Naissances :

Gaspard Guillemotto De Thy né le 21 mars 2025 à Vannes
Eileen Jouquand née le 18 avril 2025 à Vannes
Aris Laur Kouyoumdjian né le 20 septembre 2025 à Vannes



Mariages :

Stéphane Robuchon et Géraldine Daigremont le 19 avril 2025
Louis Benoist et Lorane Le Franc le 07 juin 2025

Décès :

Daniel Saint-Peyre le 26 janvier 2025
Annaïg André le 29 janvier 2025
Anne Le Guénédal le 14 février 2025
Thierry Morillon le 01 mars 2025
André Loric le 13 mars 2025
Joseph Le Garec le 13 avril 2025
Marcelle Brohan le 02 mai 2025
François Gazé le 12 mai 2025
Sylviane Le Dantec le 06 juillet 2025
Etienne Rio le 07 aout 2025
Véronique Michel le 19 aout 2025
Henriette Bulot, épouse Lacaze, le 01 septembre 2025
Jean-Michel Dorso le 19 septembre 2025
Anna Joubel, épouse Le Franc, le 08 octobre 2025
Marie-Madeleine Le Bihan, épouse Le Rohellec, le 30 octobre 2025
Jossette Auvray, épouse Meter, le 12 novembre 2025
Léone Seignard le 20 novembre 2025
Bernard Guillot le 24 novembre 2025
Juliette Josso le 08 décembre 2025
Pauline Coturel, épouse Luherne, le 16 décembre 2025



Les rendez-vous

21 décembre

Le Ciné du Dimanche : « *Juliette au printemps* » de Blandine Lenoir, 17h30 au Gourail

28 décembre

Projection de films : témoignages d'Iledarais, 17h00 au Gourail

3 janvier 2026

Vœux de la Municipalité : 11h00 au Gourail

11 janvier 2026

Le Ciné du Dimanche : « *À temps plein* » d'Eric Gravel, 17h30 au Gourail

18 janvier 2026

Le Ciné du Dimanche : « *Kouté Vwa* » de Maxime Jean-Baptiste, 17h30 au Gourail

25 janvier 2026

Le Ciné du Dimanche : « *Ma mère, dieu et Sylvie Vartan* » de Ken Scott, 17h30 au Gourail

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 6 janvier de 15h30 à 17h00, salle Greven
Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

22, 29 décembre
5, 12, 19, 26 janvier 2026

COLLECTE BACS JAUNES

30 décembre
13, 27 janvier 2026

CIPM

Du mercredi au dimanche de 13h00 à 17h30

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

TY-INFO SERVICES

A la médiathèque de 09h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h30,
mardi : 6, 20 janvier 2026
Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

CONSULTATION DU Dr QUÉRÉ

16 janvier 2026
Espace Kerjouan
Sur rendez-vous : 02 97 44 31 00 (le matin)

Carte blanche aux associations

Association Talismans

L'association propose des ateliers et animations à la rencontre du monde végétal sauvage. En 2026, l'association présente un **cycle d'herboristerie familiale** pour découvrir les plantes qui vous entourent et leurs usages traditionnels. L'initiation se construit au fil des saisons, et démarre au prochain solstice pour entrer dans l'hiver avec les plantes. Trois ateliers par saison pour comprendre la relation entre l'humain et le végétal. Chaque atelier comprend une approche théorique, la confection d'une tisane et la fabrication d'un produit à base de plantes.



Atelier 1. Dimanche 21/12
Prendre soin de son immunité

Atelier 2. Dimanche 18/01
Respirer à plein poumons

Atelier 3. Dimanche 15/03
Plantes relaxantes et gestion du stress

Inscription et informations complémentaires :
Association Talismans – association.talismans@gmail.com
Soizic Muller : 06.99.08.35.80

Prochain cycle « Accueillir le Printemps » mars / avril / mai
Allergie saisonnière, détox du foie et cosmétique

ASC

L'ASC vous propose un concert de Noël le lundi 22 décembre à 17h00 dans l'église.

Nous vous souhaitons les plus belles fêtes de fin d'année possibles et le meilleur pour 2026.

